Septembre 2019

Le Petit Bavard

Le site de la commune : *saintsulpicedepommeray.fr*
Facebook : *Mairie de Saint Sulpice de Pommeray*

Conseil Municipal : lundi 9 septembre à 20h15 en mairie

Inauguration de la Salle Polyvalente

Vendredi 6 septembre à 18h00

Forum des Associations

Samedi 7 septembre de 14h00 à 17h00 à la salle polyvalente

Les associations communales vous accueilleront le temps d'un après-midi ludique afin de vous faire découvrir leurs activités et de procéder, si vous le souhaitez, aux inscriptions annuelles.

Des quizz ou jeux d'adresse vous attendront à chaque stand ! **Les meilleurs scores seront récompensés par l'USC en fin de journée.**

La journée se clôturera par **un verre de l'amitié** offert par la Municipalité.

Rentrée de Carapattes

Carapattes est un service d'accompagnement qui permet aux enfants de se rendre à l'école à pied, en toute sécurité, grâce à l'encadrement de personnes bénévoles.

La ligne 1 (rue de Boissière, rue de Frileuse, rue de la Mairie) qui fonctionnait l'an dernier, reprendra ses activités **dès le jeudi 5 septembre**. Rendez-vous au croisement de la rue de la Treille et de Boissière à 8h30 ou à 8h35 au croisement de la rue des Rosiers et de la rue de Frileuse. Les lieux et horaires de départ pourront être modifiés par la suite selon les besoins. **Merci de prendre contact au préalable avec la responsable de ligne : Dominique RABINEAU, au 02 54 43 31 09.**

Afin de connaître les nouveaux besoins des familles, et les propositions des bénévoles, **une réunion** sera organisée courant septembre.

De plus amples informations vous seront communiquées **par le biais de l'école.**

A propos de finances...

Quelques petites précisions concernant celles de la commune :

La situation financière de la commune est satisfaisante du fait de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et notamment des dépenses de personnel.

La CAF (Capacité d'Auto-Financement) nous permet de faire face aux nombreux investissements nécessaires pour notre commune qui continue à se développer.

« Les réserves » :

Ce terme n'est pas approprié, il s'agit d'un fonds de roulement qui varie d'une année à l'autre en fonction des dépenses mandatées. **Il permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.** Il était important fin 2018 car les travaux de rénovation de la Salle Polyvalente ont démarré plus tardivement que prévu. Il est normal de capitaliser en fonction des gros investissements programmés.

Ce fonds de roulement nous a permis de faire face aux dépenses d'investissement du premier semestre 2019 (953 403 €) car les subventions ne sont toujours pas versées à ce jour (427 000 € attendus).

Les taxes :

Les premiers taux de taxes ont été votés par les communes à partir de 1981. Voici l'évolution des taux de notre commune :

	1981	2001	2019
TH	13,82%	14,60%	16,00%
TFB	24,66%	25,11%	27,43%
THNB	68,41%	73,22%	74,68%

Si le taux des taxes a toujours été élevé dans notre commune, c'est pour compenser le manque de Taxe Professionnelle (peu d'entreprises).

Aujourd'hui, Agglopolys reverse aux communes le montant de la Taxe Professionnelle, déduction faite des charges transférées, et une Dotation de Solidarité.

Vous pouvez donc constater que la commune perçoit moins de dotation que d'autres communes, telle que Fossé qui a été citée dans « le Petit Rapporteur ».

Communes	Dotation de Solidarité communautaire	Allocation de Compensation ex Taxe Professionnelle	Total
BLOIS	1 654 846 €	16 045 267 €	**17 700 113 €**
VINEUIL	143 719 €	1 778 413 €	**1 922 132 €**
LA CHAUSSEE ST VICTOR	86 180 €	1 124 058 €	**1 210 238 €**
VILLEBAROU	55 715 €	1 135 107 €	**1 190 822 €**
FOSSE	21 212 €	464 448 €	**485 660 €**
ST GERVAIS	81 629 €	402 999 €	**484 628 €**
LA CHAPELLE VENDÔMOISE	14 591 €	303 677 €	**318 268 €**
ST DENIS	16 558 €	158 028 €	**174 586 €**
ST SULPICE DE POMMERAY	46 212 €	62 712 €	**108 924 €**
MAROLLES	15 426 €	71 947 €	**87 373 €**
ST LUBIN EN VERGONNOIS	14 869 €	30 089 €	**44 958 €**
ST BOHAIRE	7 063 €	0 €	**7 063 €**

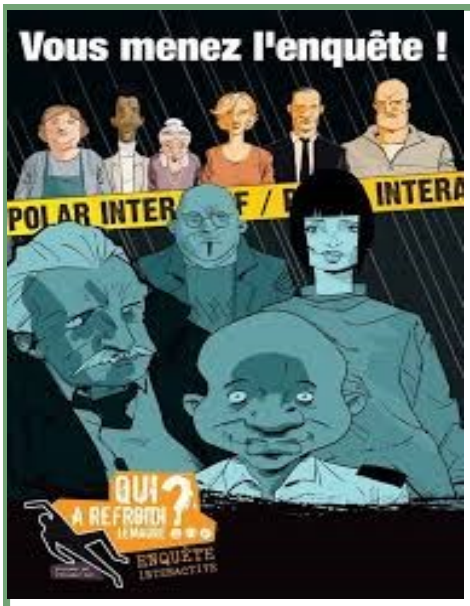

A LA BIBLIOTHEQUE

Du vendredi 27 septembre au vendredi 25 octobre
aux jours et heures d'ouverture

Et les samedis 5 et 12 octobre
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

VENEZ DECOUVRIR :

- **L'EXPOSITION INTERACTIVE**
  du Conseil Départemental

QUI A REFROIDI LEMAURE?

Incarnez le rôle d'un inspecteur de police et démasquez l'assassin !

Pour adultes et adolescents à partir de 13 ans. Sur tablettes.
Prévoir 30 à 45 mn d'enquête.

- **LE KAMISHIBAI**

WALTER ENQUETE A LA BIBLIOTHEQUE

Walter, la souris détective, enquête sur la disparition d'un livre important…

Pour les enfants à partir de 5 ans.

Fissures dues à la Sécheresse

L'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2018 a été reconnu pour notre commune par arrêté ministériel.
Cet été a été particulièrement sec. Ce phénomène climatique peut faire bouger les sols et entraîner des fissures sur la façade de vos bâtiments.

Si vous avez constaté des fissures, **il faut contacter votre assureur** pour qu'il en soit informé mais il faudra un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle pour faire jouer la garantie sécheresse de votre assurance habitation.

Pour ce faire, **il faut déposer avant la fin de l'année en mairie un courrier** expliquant les dommages constatés, accompagné de photos. La commune entamera alors une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture.

Nous avons déjà reçu quelques dossiers en mairie mais **plus les dossiers seront nombreux et plus la commune aura de chance d'être reconnue sinistrée pour l'été 2019.**

ASSOCIATIONS

ASPADES

Venez nombreux à

l'Assemblée Générale

Mardi 24 septembre
à 20h00 au foyer.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Inscriptions

- Au Forum des Associations le 7 septembre de 14h00 à 17h00.
- Le 2 septembre de 18h00 à 19h00 au foyer communal.

Renseignements : 06 19 32 13 72 / 06 12 55 15 68.
Reprise des cours : le 16 septembre.